

E 2200 Paris 1/1515

*L'Adjoint à la Division des Affaires étrangères du Département
politique Ch.L.E. Lardy, au Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant*

L III My

Berne, 2 septembre 1919

En vous remerciant vivement de votre télégramme No. 34¹ du 31 août, nous avons l'honneur de vous confirmer nos deux télégrammes du 1er septembre concernant le Vorarlberg et nous espérons que vous réussirez à persuader le Conseil des Cinq à insérer dans le Traité de Paix une clause relative au Vorarlberg. Nous avons communiqué à notre Légation à Rome le second télégramme² que nous vous avons adressé, au sujet de l'attitude de l'Italie, en la priant d'agir dans le même sens.

D'ordre de M. Motta, qui remplace M. Calonder absent, nous ajoutons ce qui suit: d'après tous les renseignements qui nous parviennent, les pangermanistes au Vorarlberg sont très peu nombreux mais bruyants et ont une haine violente contre M. Clemenceau.

1. *Ce télégramme, reçu le 1er septembre, résumait un entretien avec Dutasta: [...]Er sagte mir, die Entente habe es nicht als möglich erachtet, eine besondere Klausel im Friedensvertrag aufzunehmen und zwar aus folgenden Gründen: 1. Weil die durchaus abgeneigte österreichische Delegation die Unterzeichnung hätte verweigern können, welche Möglichkeit man um jeden Preis vermeiden wollte. 2. Weil die Schweiz offiziell noch nicht Stellung genommen hat. 3. Weil sich Vorarlberg an den Völkerbund wenden kann, wie es Tardieu der Konferenz unterbreitete, die einwilligte. Das Protokoll der genannten Sitzung erwähnt diese Anregung (E 2001 (B) 3/9).*

2. *Cf. n° 60 note 3.*

3 SEPTEMBRE 1919

173

Le succès que paraît remporter maintenant la politique germano-autrichienne dans l'affaire du Vorarlberg les fait jubiler et le silence du Traité est célébré par eux comme un triomphe personnel qu'ils remportent sur leur ennemi Clemenceau. Il ne nous semblerait pas inutile que cet aspect de la question fût mis sous les yeux de M. Dutasta et du Président de la Conférence, et nous sommes persuadés qu'il vous sera bien facile de le faire. [...]